



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6061537

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/06/2026 16H03 C:005360 I:31709
V/REF : 1060945
V/Email reçu le Jeudi 11/06/2026 à 16H03

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06796
IMMEUBLE : 1 PH.DELORME -6796
1, RUE PHILIBERT DELORME
.
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 26 Juin 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N1 DELORME - LOGEMENT SOUS PASS 1-1ER ETAGE
CLÉ ACCES RESIDENCE EN AGENCE
DEPOSER LE NOUVEAU CYLINDRE EN AGENCE AVEC LES NOUVELLES CLES DE GGE ET
DEBAL

MOTIF : INTERVENIR POUR :
- CHANGEMENT DE LA POIGNEE DE LA PORTE WC - PREVOIR VERROU
- CHANGEMENT DU DEMI CYLINDRE GARAGE 01 (LE GARAGE SE TROUVE AU 1ER)
- SERRURE BOITE AUX LETTRE + 2 CLÉS (1 CLE DISPO EN AGENCE POUR
CHANGEMENT)
- FOURNITURE SEULE D'UN CYLINDRE

Donneur d'ordre : Mme J. DEFDAF

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 15/06 A 11H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT SOUS PASS AU 1ER ETAGE
- REMPLACEMENT DE LA POIGNEE DE LA PORTE DES WC
- REMPLACEMENT DU COFFRE SERRURE A CONdamnATION

- REMPLACEMENT DU CYLINDRE DE PORTE DE GARARGE
ESSAI ET CONTROLE DE L'ENSEMBLE

LE 24/06 A 08H00 :
RECUPERATION DES CLEFS DANS LA BOITE AUX LETTRES DE L'AGENCE
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT SOUS PASS AU 1ER ETAGE
REMPLACEMENT DE LA SERRURE BOITE AUX LETTRES
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

RESTITUTION DES CLES A L'AGENCE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 26/06/26 à 07H05 jasmine.defdaf@semcoda.com
MP LCOMPTER Email envoyé le 26/06/26 à 07H05 M. L. JOUMNI

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

DT LGESTION Email envoyé le 16/06/26 a 14H22 Mme J. DEFDAF

MERCI DE NOUS DONNER PLUS DE PRECISION SUR LA BOITE AUX LETTRES
POUR LAQUELLE ON DOIT REMPLACER LA SERRURE, IL N'Y AUCUNE PRESENCE DE
NOM SUR LES BOITES AUX LETTRES
Suite a donner : OUI. Le 24/06/2026 a 09:43

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,87	56,87
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	1	51,70	51,70
1,00	MS00042-FP.Béquille double alu anodisé	1	51,70	51,70
1,00	MS00086-Rempl.Cylindre pr porte gar.basc	1	51,70	51,70
1,00	MS00083-Rempl.Serrure BL + 2 clés	2	51,70	51,70
TOTAL H.T.				263,67
T.V.A. a 10,00%				26,36
TOTAL T.T.C.En EURO				290,03

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1060945 du 22/04/2026

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

1 Rue Philibert Delorme
69001 LYON

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

06796-00001-00001-00013 H / Type 2 / 01

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61513100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 07/05/2026

Observations

clé accès residence en agence

LOG SOUS PASS 1

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement ME DEPOSER LE NOUVEAU CYLINDRE EN AGENCE AVEC LES NOUVELLES CLES DE GGE ET DEBAL	1,00	56,87	56,87	5,69	62,56
MS00042 Béquille double alu anodisé carré de 7 mm avec tige à cylindre, y compris toutes sujétions CHANGEMENT DE LA POIGNEE DE LA PORTE WC PREVOIR VERROU.	1,00	51,70	51,70	5,17	56,87
MS00036 Cylindre/ demi cylindre européen 5 goupilles double entrée ou à bouton toutes dimensions, y compris toutes sujétions Changement du demi cylindre GGE 01 LE GARAGE SE TROUVE AU 1ER	1,00	51,70	51,70	5,17	56,87
MS00083 Serrure BL + 2 clés 1 CLE DISPO EN AGENCE POUR CHANGEMENT	1,00	51,70	51,70	5,17	56,87
MS00033 Fourniture seule d'un cylindre y compris frais de livraison	1,00	155,10	155,10	15,51	170,61
				Total H.T.	367,07
				Total TVA	36,71
				Total TTC	403,78

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN6



Bon de Commande

N° : 1060945 du 22/04/2026

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par DEFDAF Jasmine le 22/04/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **1 Rue Philibert Delorme 69001 LYON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **11/06/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1060945